

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Une communication de ces renseignements est encadrée par les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

IMPORTANT

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

Numéro de revenu :

1 – Identification du demandeur

Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Individu

Masculin

Féminin

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Adresse d'affaires* (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province ou État

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur

Courriel

* La Commission privilégie l'utilisation du courriel pour la transmission des correspondances. En l'absence d'un courriel, les correspondances sont transmises par télécopieur ou par la poste. Vous devez aviser la Commission de tout changement dans les meilleurs délais.

Documents exigés

Si la demande a pour objet la levée de l'interdiction de conduire émise à l'encontre d'un conducteur de véhicules lourds (section 5 du présent formulaire), vous devez joindre les documents ci-dessous délivrés par la Société de l'assurance automobile du Québec (www.saaq.gouv.qc.ca/nous-joindre). Ceux-ci doivent être émis depuis moins de 30 jours :

- ✓ Suivi du comportement du conducteur de véhicules lourds
- ✓ Renseignements relatifs au dossier de conduite

Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs – Propriétaires et exploitants de véhicules lourds](#) » (CTQ-340) disponible sur notre site internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné des documents exigés en utilisant l'une des façons suivantes :

En ligne : **C'est une façon simple et rapide qui permet d'effectuer le paiement de façon sécuritaire :**

Accéder au www.ctq.gouv.qc.ca, sélectionner « Services en ligne » dans le bandeau et cliquer sur « [Transmission d'une demande](#) ».

Par la poste : Joindre le paiement à votre envoi à l'adresse suivante :

Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5

Pour nous joindre

Site internet : www.ctq.gouv.qc.ca

Par téléphone : Région de Montréal : 514 873-6424
Ailleurs : 1 888 461-2433